

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
ET DE LA SUPERVISION DES SYSTEMES  
FINANCIERS DECENTRALISES

Dakar, le

16 OCT. 2012

**Le Directeur**

**CIRCULAIRE  
AUX DIRIGEANTS DES SFD**

L'adresse <http://drs-sfd.gouv.sn> de la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS-Sfd) héberge un « Espace Professionnel » dédié aux SFD.

Pour y accéder, le numéro de l'agrément est choisi comme code utilisateur mais pour la personnalisation du mot passe, les dirigeants pourront prendre contact avec les services de la DRS-Sfd.

Je rappelle que cet espace sécurité constitue un support d'échanges d'informations et à ce titre, il est recommandé de l'utiliser régulièrement pour réceptionner le courrier de la DRS-Sfd et y expédier le courrier officiel de l'institution.

